Trente-quatrième Année. — N° 133 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — LUNDI 13 MAI 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX D'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 12 MAI 1889

NOUVELLES DU JOUR

MM. Laguerre et Deroulède à St-Ouen

Paris, 11 mars. — Aujourd'hui a eu lieu, à Saint-Ouen, la séance d'installation du nouveau Conseil municipal.

MM. Laguerre et Deroulède, spécialement invités, ont été reçus, à leur arrivée à Saint-Ouen, par un conseiller municipal qui leur a offert le vin d'honneur dans un café voisin.

Deux cents personnes étaient présentes.

A la mairie, où on s'est rendu immédiatement, la foule était considérable et la salle envahie.

Après l'élection du maire, M. Laguerre a communiqué une lettre par laquelle il donne, avec M. Deroulède sa démission de membre du conseil municipal, fonction que la loi ne leur permet pas d'exercer, et remercie les habitants de St Ouent de les avoir élus.

M Laguerre lit ensuite une lettre du général Boulanger conçue dans le même sens.

Un conseiller municipal socialiste s'étant alors écrié que le général Boulanger et ses amis avaient été élus par les conservateurs, M. Deroulède protesta des convictions républicaines des membres du Comité national.

La Suisse et l'Allemagne

(*De notre correspondant particulier*)

Berlin, 11 mai. — On étudie à la chancellerie un projet de représailles contre la Suisse, à propos de l'incident Wohlgemuth, qui consisterait dans l'obligation du passe-port à la frontière des deux cantons de Bâle et d'Argovie.

Une circulaire ministérielle aux Préfets

Paris, 11 mai. — En annonçant que M. Constans allait adresser une circulaire aux Préfets, nous avions donné la substance de ce document destiné à leur tracer leur devoir en tant que représentants du pouvoir central.

Le ministre de l'intérieur a complété cette circulaire en y introduisant un passage désapprouvant la multiplicité des candidatures que le gouvernement considère comme très-préjudiciable aux intérêts de la République.

La circulaire recommande en passant aux préfets de ne se croire en aucune manière engagés vis-à-vis des députés sortants.

10.000 tisseurs en grève

Lyon, 11 mai. — Une grève de tisseurs s'est déclaré hier à Thizy, et a pris en quelques heures des développements considérables.

Les usines Mardore, Montgoy ont suspendu leur travail.

Le nombre des grévistes est d'environ 10,000.

Jusqu'à présent, on ne signale aucun désordre.

Le procureur de la République s'est rendu ce soir sur les lieux.

Lyon, 11 mai. — La grève des tisseurs à la main est complète dans les villages et hameaux des montagnes du Lyonnais.

On estime que le nombre des grévistes est de dix mille environ.

Les ouvriers se plaignent de la réduction de salaire amenée, disent-ils, par la concurrence que se font les patrons qui, pour livrer des marchandises à un prix inférieur à celui de leurs rivaux, ont diminué le prix de façon ou ont augmenté la longueur de la chaine, sans en augmenter le salaire.

Le tarif élaboré par les ouvriers n'élève pas sensiblement les prix en vigueur, mais contient une clause essentielle : Tous les tissus seront payés au mètre ou au rectomètre et en présence des ouvriers.

Cette clause est d'ailleurs légale, et une récente circulaire ministérielle en prescrivait l'observation.

Les patrons allèguent pour résister, la concurrence que leur font les tissages du Nord ou de l'étranger.

Une entrevue aura lieu aujourd'hui entre patrons et ouvriers à la halle de Thizy.

Le procureur de la République et le sous-préfet de Villefranche sont sur les lieux.

Tout est calme.

Le Comptoir d'escompte

On lit dans le *Paris* :

« M. Edmond Moreau, l'un des liquidateurs amiables du Comptoir d'Escompte, est en ce moment à Londres pour continuer ses négociations relativement aux métaux.

» Nous pouvons espérer que ce voyage aura un bon résultat. »

L'affichage officiel

Paris, 11 mai. — Une circulaire ministérielle recommande aux préfets de signaler, avec la plus grande vigilance, les maires des communes qui se refuseraient, par esprit de parti ou par négligence, à faire afficher le discours du président de la République.

M. Guillaumet en correctionnelle

Paris, 11 mai. — La 8e chambre correctionnelle présidée par M. Toutée, vient de condamner à 50 francs d'amende, pour outrage aux agents, le fils du peintre Guillaumet, jeune homme de vingt-trois ans, rédacteur à la *Cocarde*, arrêté aux obsèques d'Henri Rochefort fils, au cours de la bagarre à laquelle a donné lieu le passage d'un tramway.

M. Guillaumet était prévenu d'avoir traité les agents de canailles et d'assassins, avant son arrestation et pendant qu'on le conduisait au poste.

Il a été acquitté sur le premier chef et condamné sur le second.

Cris séditieux

Toulon, 11 mai. — Le nommé Rousseau, originaire du département du Nord, a été condamné hier par le tribunal correctionnel à huit jours de prison et 50 francs d'amende pour avoir crié dans la soirée du 5 mai : « Vive Boulanger ! A bas le gouvernement ! A bas le parlementarisme ! »

La Compagnie de Panama

On lit dans le *Paris* :

« On annonce que le Conseil des ministres examinera, dans une de ses prochaines séances, une combinaison ayant pour but de procurer à M. Brunet, liquidateur judiciaire du canal de Panama, les ressources indispensables pour l'entretien nécessaire aux études qui doivent forcément précéder la constitution de la société française d'achèvement.

« On compte qu'il s'écoulera dix mois avant que cette commission d'études ait déposé son rapport et qu'une solution soit intervenue, réglant la situation de la compagnie de Panama.

» On évalue à 1,200 000 francs par mois la dépense de la Compagnie de Panama, soit, pour 10 mois, 12 millions.

» De plus, il lui faut dégager au plus 6 à 3.700.000 francs d'actions de Panama qui se trouvent entre les mains des sociétés américaines et dont la Compagnie interocéanique serait dépossédée, si elle ne peut fournir cette somme, soit en tout 16 millions environ.

» Le gouvernement a résolu d'intervenir en faisant appel au concours des grandes sociétés de crédit. »

Voici le projet qui a été élaboré par la Banque d'Escompte et qui, comme nous l'avons dit, sera examiné par le Conseil des ministres, mardi :

« Très prochainement, on émettrait quinze cent mille bons à lots de 25 francs, remboursable à 100 francs dans une période de soixante quinze ans.

» Cette somme apporterait une somme de 37,500,000 de francs, sur laquelle seraient prélevés, comme nous l'avons dit, 16,000,000 de francs à la compagnie de Panama.

LE BANQUET DE L'HOTÊL-DE-VILLE DE PARIS

Paris, 11 mai. — M. Carnot a quitté l'Elysée à 6 heures précises allant au banquet de l'Hôtel-de-Ville en voiture découverte escortée de cuirassiers.

M. Carnot est reçu par M. Chautemps, président du conseil municipal, par MM. Jouhelle et Lozé, puis arrivent le Lord-Maire et le corps diplomatique, les bourgmestres de Bruxelles et d'Amsterdam, les ministres et maires des principales communes, les corps constitués et toutes les autorités.

Paris, 11 mai. — Au banquet offert dans la soirée à l'Hôtel-de-Ville, il y avait six cent cinquante couverts.

Parmi les convives on remarquait le lord-maire, les sheriffs et aldermans, le maire de Lille et le maire de Roubaix.

M. Chautemps, président du Conseil municipal, a pris le premier la parole en disant que le Conseil municipal a voulu marquer l'inauguration de l'exposition par une fête qui fût un hommage rendu aux patriotiques efforts de tous les collaborateurs de cette entreprise grandiose et un souhait de bienvenue aux représentants des nations qui ont répondu à l'appel de la France. (Applaudissements.)

M. Chautemps a exprimé ensuite à M Carnot sa vive gratitude pour avoir accepté l'invitation, en le priant d'agréer le salut profondément respectueux du Conseil.

M. Chautemps a continué en disant :

« Au nom de la ville de Paris, je lève mon verre à tous ceux qui, s'associant à nos sentiments, sont venus s'asseoir à ce banquet.

Je la lève plus particulièrement en l'honneur des représentants des puissances et des délégués des municipalités des grandes villes et de l'étranger (applaudissements répétés).

» Je termine en portant la santé du premier magistrat de notre république. »

M. Carnot, remerciant le président du conseil municipal de ces paroles de bienvenue, a dit :

« Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de saluer avec vous tous, tous nos hôtes français et étrangers, de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué au succès de l'Exposition.

» Parmi ces collaborateurs, est la ville de Paris qui a participé largement aux efforts couronnés par le succès sans précédent de cette admirable cité dont nous avons le droit d'être fier.

» Cette ruche du travail ne se laisse pas émouvoir par de stériles agitations, ni détourner de son pacifique labeur.

» La population de Paris peut revendiquer une bonne part de notre reconnaissance; la tâche n'est pas achevée, mais celle restant à accomplir lui sera facile, car elle répond au génie de cette cité accueillante et hospitalière.

» Tous les peuples trouveront à Paris cette cordialité sympathique qui en fait si vite, pour les étrangers, une patrie nouvelle.

» Ils ne nous quitteront pas sans emporter la conviction profonde que la France travaille à la paix du monde, à la fraternité des peuples. »

M. Carnot a porté un toast à la ville de Paris. (Vifs applaudissements).

Une réception très brillante a suivi ce dîner. On y remarquait la présence d'un grand nombre de dames.

Paris, 11 mai. — Le banquet de l'Hôtel-de-Ville n'a donné lieu à aucun incident. A l'arrivée et au départ du président de la République, quelques rares applaudissements et vive Carnot ! se sont fait entendre sur la place.

Il paraîtrait que le discours de M. Chautemps a dû subir des modifications et surtout de la suppression concernant l'autonomisme.

Les changements avaient été exigés à l'Elysée où le document a été communiqué.

Le président du Conseil municipal ayant soulevé de vives objections, on lui a dit que c'était à prendre ou à laisser et que, s'il résistait, il n'y aurait de discours ni de part ni d'autre.

LES GRÈVES DES MINEURS EN ALLEMAGNE

Kœnigstelle, 11 mai. — L'ordre est gravement menacé; des jeunes gens armés de revolvers et de poignards parcourent les rues; quatre personnes sont arrêtées.

On demande des troupes.

Recklinghausen, 11 mai. — Les grévistes, formant de nombreux groupes, de dix à vingt hommes, se sont campés dans les broussailles des environs de la ville.

Paris, 11 mai. — La *France* publie une correspondance d'Essen, dont voici quelques extraits :

« L'extraction de notre bassin est de deux millions et demi de tonnes par mois, environ ; si la grève dure ce temps-là, ce qui est plus que certain, si l'on s'entête de part et d'autre, c'est une perte sèche de vingt-cinq à trente millions pour les mines.

» Le dividende de cette année est perdu ; c'est donc un million que coûte chaque jour la grève au pays rhénan.

» Mais cette perte sera décuplée si les grosses usines s'arrêtent, si des districts miniers et industriels, comme ceux de Siégen, Wetzlar, c'est-à-dire toute la vallée de la Lahn, reçoivent le contre-coup de la grève de Ruhr.

» L'Allemagne, dans ce cas, perdra neuf à dix millions par jour.

» Le plus triste, c'est que la guerre pourrait bien sortir de ce mouvement ; Bismarck verra bientôt qu'il n'y a qu'un moyen de faire diversion au socialisme effrayant et montant, c'est d'envoyer tous ces mineurs se faire tuer sur le champ de bataille.

» La guerre pourrait bien sortir de la grève. »

Berlin, 11 mai. — D'après le *Post*, l'empereur Guillaume est disposé à recevoir une députation des grévistes de la Westphalie.

L'empereur aurait dit qu'avant de déclarer l'état de siège en Westphalie, il désirait savoir, de la bouche des grévistes eux-mêmes, quelles sont leurs plaintes contre les Compagnies minières, s'il n'est pas possible d'arriver à un arrangement et de céder à de justes revendications, avant d'en venir à des moyens extrêmes.

Le *Post* croit savoir que la délégation ouvrière dont on parle sera à Berlin lundi prochain.

L'organe officieux dit que tous les jours le conseil des ministres s'occupe des incidents de la grève ; il paraît que le ministre de la guerre et celui de l'intérieur seraient partisan d'une répression générale et qu'ils voudraient, avant toute entente, étouffer dans le sang toute tentative d'émeute de la part des grévistes.

C'est le prince de Bismarck qui serait disposé aux mesures extrêmes qui pourraient bien faire surgir la question sociale et « provoquer un commencement de révolution dont l'Allemagne n'a nul besoin en ce moment », aurait-il déclaré dans un des derniers conseils des ministres.

D'après la *Germania*, l'empereur se serait rallié tout de suite à l'avis du chancelier impérial.

Essen, 11 mai. — D'après la *Gazette d'Essen*, la maison Krupp a signé plusieurs traités avec quelques compagnies houillères d'Angleterre et de Silésie, ainsi qu'avec une compagnie autrichienne.

Si la grève dure huit jours encore, les trois quarts des fourneaux des usines Krupp seront éteints.

Ce serait une ruine pour cette maison.

Dortmund, 11 mai. — La maison Krupp vient de consentir à une augmentation de 30 pfennigs (36 centimes) par journée de travail, mais pour la mine Hamacr seulement.

Berlin, 11 mai. — A Gelsenkirchen on a essayé encore hier de détruire les appareils et les chaudières de la mine Moltke. Plusieurs milliers d'ouvriers auraient donné assaut au bâtiment des machines ; ils ont été contenus quelque temps par les employés qui les menaçaient du revolver ; en même temps on téléphonait de Gelsenkirchen et un train formé immédiatement amenait une demi heure après une compagnie d'infanterie qui fut accueillie par une grêle de pierres qui blessa huit hommes.

Après les sommations d'usage, la troupe tira et couchait par terre trois morts et quatre blessés ; d'autres disent neuf dont trois sont morts dans la nuit.

La foule des assaillants se dispersa en poussant de grands cris.

A la suite de la réunion tenue jeudi soir et dans laquelle 5.000 grévistes, ont décidé à l'unanimité de maintenir leurs revendications, il y eut à la sortie un tumulte qui parut assez violent pour qu'on mit sur pied toute la garnison qui dispersa avec énergie tous les attroupements formés sur divers points ; près de la gare une patrouille accueillie à coups de pierre, tira une salve à poudre puis deux à balles ; il y eut deux morts et deux blessés qui paraissent avoir été des passants ou des curieux.

Berlin, 11 mai. — La conférence des fonctionnaires supérieurs réunis à Dortmund sous la présidence du ministre de l'intérieur, a décidé de réprimer énergiquement tous les excès et a recommander aux administrations des charbonnages de céder à toutes les prétentions justifiées. L'état de siège ne sera pas proclamé.

RÉCITS DU DIMANCHE

XII

Chassez le naturel.....

« Mon cher Gustave, je sais que tu vas trouver énorme le sacrifice que je viens te demander, mais je sais aussi l'amitié que tu as pour moi et je connais ton excellent cœur. Je suis à la veille de conclure un mariage dont dépend non seulement mon avenir, mais encore la joie de ma vie entière car, outre qu'avec la dote de ma future, j'achète l'étude de Monsieur Desormeaux, mon patron, j'aime éperdûment la jeune personne qui m'est accordée. Toute notre famille, père, mère et sœurs, sont dans les meilleures relations avec celle de ma prétendue, toi seul, cher frère lui est encore inconnu ; on sait que tu fais brillamment à Paris ton cours de médecine et l'on me prie de te présenter. Cette prière est par le fait une sommation, je connais ton aversion pour les usages du monde, aussi ne te serais-je que plus reconnaissant du service que tu me rendras en te prêtant à cette présentation indispensable. Bref, je viens à Paris pour t'inviter à la réception que donnera demain mon futur beau-père à ton intention. »

Cette longue tirade était débitée par Maxime V..., premier clerc de Me Desormeaux, avoué à T..., sous-préfecture située à soixante lieues de Paris, à son frère Gustave, le meilleur garçon de la terre et, à ses heures, le plus *bûcheur* des *carabins* de la capitale.

— Une soirée ! fit Gustave attéré; puis il ajouta : Certes, mon bon Maxime, tu n'a pas eu tort de compter sur mon dévouement, je me ferais de grand cœur scalper pour t'être seulement agréable, mais... une soirée !... D'abord, continua-t-il, cherchant un faux fuyant, je ne te cacherai pas que mon habit noir est au Mont-de-Piété, et que j'ai mangé d'avance la somme mensuelle que l'excellent mais parcimonieux auteur de nos jours affecte à ma subsistance, tu ne voudrais pas que je me produisisse chez ton beau-père en béret, veston de velours et pantalon écossais !

— Je pourvoirai à tout, répliqua Maxime, je connais assez ta manière de vivre pour n'y avoir pas songé d'avance, aussi ce n'est pas cela qui m'inquiète !

— Quoi donc, alors ? s'écria l'étudiant.

— Entre nous, mon cher Gustave, tu vois (tranchons le mot) une mauvaise compagnie, et, malgré toi, tes allures et ta conversation s'en ressentent terriblement. Le Prado et les brasseries du Quartier latin t'ont imprimé un genre dont tu auras peine à te défaire. J'attends donc encore de ton amitié que pendant les vingt-quatre heures, pendant lesquelles nous séjournerons à T.... tu ne cesses pas une minute de t'observer scrupuleusement.

— Fort bien, fit Gustave, pour ne pas faire d'impairs jusqu'au moment de la présentation officielle, je ne bougerai pas du café !

— Garde t'en bien, malheureux, s'écria Maxime épouvanté, si l'on apprenait que tu eusses mis les pieds dans un estaminet, notre famille serait déshonorée à tout jamais.

— Et ange !.... murmura Gustave rêveur.... enfin n'importe, tu as besoin de moi, je te suivrai où tu voudras, fut-ce à l'académie !

***

Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, les deux frères atterrissaient sur le bitume de la gare de T... Maxime s'évertua de faire les honneurs de la ville à son brigand de frère à qui il était bien difficile de faire goûter la moindre distraction, hors de son bien-aimé quartier Latin.

Ses traits n'exprimèrent nulle impression à la vue de l'hôtel-de-ville, il jeta à peine un regard sur le tribunal, le haut clocher de l'église le laissa froid comme marbre, et en plein jardin public si son frère ne l'eût arrêté à temps, il poussait l'oubli des convenances jusqu'à allumer sa pipe.

Six heures sonnèrent.

— C'est l'heure de la *verte* s'écria l'étudiant !

— Comment, fit Maxime, tu veux boire de l'absinthe, tu n'y songes pas !

Pas sur un geste de révolte que Gustave ne put retenir :

— Ne te fache pas, dit-il, nous verrons s'il y en a dans l'hôtel où je te mènerai dîner; l'hôtelier est homme discret, il taira cette incognuité qui, ébruitée, pourrait avoir pour moi, les plus fâcheuses conséquences. Rendons-nous-y de suite, il faut dîner tôt, car on commence ici les soirées de bonne heure pour ne pas se coucher tard.

Gustave abasourdi suivit son frère, silencieux et résigné. Un bon dîner arrosé d'excellent vin le remit en gaieté, et ce fut allègrement qu'ils procédèrent tous deux à leur toilette.

Neuf heures sonnaient lorsqu'ils firent leur entrée dans les salons de M. Belhomy, futur beau-père de l'avoué en herbe.

Les invités étaient presque au complet. Gustave s'inclina profondément devant les maîtres de la maison en exprimant sa vive gratitude de la faveur, etc. etc. etc. Un murmure flatteur l'avait accueilli, car le drôle avait fort bonne mine.

Le son des instruments retentit, et l'orchestre, composé des principaux amateurs de la localité, attaqua un quadrille datant du premier empire. Le piano était tenu par l'organiste, le percepteur des contributions sciait vigoureusement son violoncelle et le troisième clerc de Me Desormeaux faisait bravement siffler son flageolet moyennant quoi, il acquérait le droit de participer à la distribution des rafraîchissements, sirops d'orgeat et de groseille, seuls breuvage toléré par l'étiquette locale.

Sur un signe de son frère, Gustave s'empressa d'inviter une jeune personne dont le cou affectait la forme d'un manche de violon.

Il serait inexact de dire que Gustave dansa d'une façon inconvenante, mais quoi qu'il fît, un certain balancement trahissait l'habitué des bals publics. Devant les regards désespérés de son frère qui lui faisait vis-à-vis, le pauvre garçon, inconscient de ses allures, cherchait anxieusement à s'assurer si quelque grave désordre ne s'était pas produit dans sa toilette. Enfin son supplice se termina avec le quadrille pendant lequel il avait eu à essuyer les regards étonnés, les mines pincés et les chuchotements des autres danseurs.

Maxime le prit alors à part et lui dit : mon cher, ne danse plus, tu as de certaines ondulations qui ne sont pas de mise.

— Il fallait me prévenir, dit Gustave. Il faut pourtant que je fasse quelque chose ou que j'aille me coucher. Je n'ose aborder ton beau-père, il est d'une gravité qui me donne le frisson. J'irais bien dans le salon où l'on joue, mais... je n'ai pas le sou !

— Qu'à cela ne tienne, dit Maxime en lui glissant un louis.

***

Dès son entrée dans la pièce où sur trois tables de jeu, s'étalaient quelques pièces de cinquante centimes (il y en avait aussi d'un franc), il fut provoqué au piquet par M. Gérard, l'entrepreneur des pompes funèbres, qui ne l'avait pas vu danser. Tout se passa assez régulièrement pendant la partie, si ce n'est l'expression d'étonnement craintif que l'étudiant fit naître sur la physionomie de son partenaire, en annonçant une quinte *au larbin*, quatorze de *bêtes à chagrins* et trois *boutons de guêtres*. S'étant aperçu de son étourderie, il s'empressa de la réparer en rectifiant ainsi : Quinte au valet, quatorze de dames et trois as.

La soirée tirait à sa fin, et Maxime commençait à respirer plus librement quand le plus malin démon que l'enfer ait vomi conduisit dans la salle de jeu la vieille demoiselle Grinchon, tante de la future, côté maternel.

Mademoiselle Grinchon avait été assez jolie et ne consentait pas à déchoir, malgré ses cinquante sept ans bien sonnés. Le petit pot de rouge, le blanc en pâte et la poudre voilaient tant bien que mal, les rides et autres injures du temps, et comme elle jouissait d'une fortune très ronde, qu'elle recevait, en outre, souvent et luxueusement, elle avait à sa suite un nombreux groupe de flatteurs.

La ci-devant jolie femme s'approcha de Gustave et après quelques mots obligeants lui proposa une partie d'écarté. C'était son jeu favori, et elle le pratiquait au prix *excessif* de cinq francs la partie, ce qui la faisait blâmer, du reste, par sa famille. Comment Gustave aurait-il pu refuser quelque chose à sa future belle-tante, une tante à *héritage*.

On mêle les cartes et la partie commença. Or Gustave que le ciel t'inspire ! Tourne cent fois ta langue avant de prononcer une syllabe !

Par la plus grande des fatalités, l'étudiant avait ce soir-là une *veine* étourdissante à tous les jeux. Il gagna la première partie, le malheureux ! Il gagna les deux premiers points de la seconde, l'infortuné ! Se voyant alors entre les mains la quinte majeure d'atout, l'enthousiasme l'emporta sur la retenue et ce fut avec un trépignement accompagné d'un formidable éclat de rire qu'il vociféra : *Atout ! atout ! ratout ! ratatoût ! perdu ! la vieille ! aboulez les balles !*

Un long frémissement d'horreur parcourut la salle de jeu et les salons voisins, la tante tomba évanouie entre les bras de l'adjoint au maire, et lorsqu'à force de lotions et de sels, elle eut repris connaissance, ce fut pour déclarer qu'elle déshériterait sa nièce si jamais elle entrait dans la famille du misérable qui venait de l'insulter. Le beau père montra du doigt la porte au malencontreux étudiant qui s'enfuit à travers champs comme Caïn après son crime, et il fallut se mettre à quatre pour empêcher Maxime, qui devenait fou de se précipiter par la fenêtre.

Aujourd'hui Gustave est un célèbre spécialiste, dont le cabinet est assiégé; homme du monde dans toute l'acception du mot. Il a prêté des fonds à Maxime qui est à la tête d'une excellente étude, dans une préfecture non loin de Paris.

PIERRE KILEM.

MADELINE

Il y a une dizaine d'années, les locataires du n° 15 *bis* du boulevard Saint-Germain, et j'étais l'un d'entre eux, remarquaient une jeune fille occupant seule un petit logement au cinquième étage et joignant à une tournure distinguée un air décent qui ne démentait point ce qu'on racontait d'elle.

Le témoignage des époux Robert, nos braves pipelets, lui était absolument favorable. A ceux dont la grâcieuse attitude, le charmant visage et les jolis yeux bleus de cette sympathique personne attiraient l'attention, et qui questionnaient sur son compte, les dignes représentants du propriétaire, à ceux-là dis-je, on répondait que c'était là une institutrice, orpheline, sans famille, qui venait d'obtenir le brevet supérieur.

— C'est honnête, rangé, propre et laborieux comme une abeille ; on ne lui connait pas un défaut, ajoutait Mme Robert.

Et ces renseignements étaient d'autant moins suspects de partialité, qu'on ne voyait jamais la jeune fille en conversation dans la loge. Elle se bornait à saluer en passant, d'un air bienveillant et poli ; car elle possédait ce grand art, si rare, de rester toujours digne, sans raideur et sans suffisance.

Il résultait de cet ensemble de qualités que tout le monde, dans la maison, était toqué de cette jeune fille.

Malheureusement pour l'intéressante orpheline, cet engouement général était forcé de demeurer platonique, aucun de nous ne se trouvant en situation d'arracher cette aimable enfant à sa condition modeste, pour l'élever vers des régions plus hautes.

Nous nous trompons pourtant. Cette pensée germa dans la pensée de l'un de nos colocataires. Mais bien que nous voulions croire à la générosité de ce redresseur de torts de la destinée, aujourd'hui encore nous nous demandons quel est celui des deux qui se fut élevé jusqu'à l'autre. Eût-ce été elle ou lui ?

Ce n'est pas au point de vue du rang social que nous nous posons la question qui précède — sous ce rapport, nous le verrons bientôt, le prétendant dont il s'agit ne pouvait en aucune façon, faire déchoir la jeune fille ; au contraire, — mais à celui de l'aisance, de l'ampleur du vivre et du couvert, de l'affinité des esprits et des mœurs, de cet ensemble de conditions, enfin, dont la présence ou l'absence peut faire de l'existence à deux un petit paradis ou un petit enfer.

Notre amoureux était jeune, élégant : peut-être aventurons-nous un peu ce dernier mot; le lecteur va pouvoir en juger. Il était chamarré de ces signes extérieurs qui veulent faire supposer une supériorité de situation sociale, afficher de l'aisance ou de la distinction, mais qui ne sont que les indices de la vanité creuse et du manque de goût.

Bagues nombreuses, breloques, grosse chaine de montre : tout cela s'étalant avec faste aux doigts ou sur le gilet de notre soupirant, lui donnait, à coup sûr, un air calé, mais parfaitement fat.

C'étaient là, cependant, des travers tout superficiels. Et cela n'aurait pu autoriser un esprit sérieux à éconduire ce prétendant sans plus ample examen. Il n'était point impossible qu'il y eût sous ce clinquant tapageur, des qualités sérieuses, et que les défauts signalés fussent de ces erreurs légères que la main d'une femme intelligente peut aisément rectifier.

Le jeune homme était d'ailleurs, très apprécié de Mme Robert, et c'était une bonne carte dans son jeu.

***

Un dimanche d'un joli mois de mai, l'orpheline venait de se lever et d'ouvrir sa fenêtre à la brise matinale et au gai soleil. Tout d'abord elle arrosait ses fleurs. Ensuite, elle faisait la toilette d'un joyeux canari, qui s'égosillait à donner une aubade aux premières clartés du jour. Puis elle attachait un fil au bout d'un roseau qu'elle tendait à sa voisine dans le but de faire grimper des pois de senteur entre leurs deux croisées, lorsqu'elle entendit quelqu'un qui frappait à sa porte.

Etant allée ouvrir, elle se trouva en présence de notre concierge, laquelle, après l'avoir saluée de son meilleur sourire, lui adressa ces mots :

— Bonjour, mademoiselle Madeline, notre joli porte-bonheur ! Bonjour !

— Bonjour, madame Robert, répondit l'orpheline avec surprise. Entrez donc, et reposez-vous donc. Mais je dois vous gronder. Comment vous avez pris la peine de monter mes cinq étages pour me faire tenir mon pot au lait ? Vous saviez pourtant bien que j'allais descendre ! Et vous n'ignorez pas que ce va-et-vient est un exercice salutaire pour moi !

— Ce n'est pas ça du tout, mademoiselle. Je me suis décidée à me surmener mon asthme pour venir vous voir, parce que j'ai quelque chose à vous dire, une communication importante à vous faire. Il s'agit... devinez de quoi ?

— De quoi donc, bonne Vierge ?

— D'un mariage, si cela vous plaît, et d'un brillant parti pour vous. Eh bien ! la chose en vaut-elle la peine ?

— Savez-vous, madame Robert, que vous m'intriguez et bien vivement ! Mais qui donc peut penser à moi ? Voyons ne me faites pas mourir d'impatience.

— Ah ! ah ! reprit la brave femme en belle humeur, c'est qu'il faut ménager l'intérêt. Le parti qu'on vient vous proposer est un... jeune homme !

— Un jeune homme ! fit l'orpheline, en battant des mains d'un air espiègle. Eh bien! entre nous, c'est déjà fort heureux qu'il ne s'agisse pas d'un vieux.

— Mademoiselle ! répliqua la commère d'un ton digne, dans ce cas, j'aurai laissé faire la commission par un autre. D'un jeune homme ai-je dit, et j'ajouterai même : d'un beau garçon, rangé, cossu, payant régulièrement son terme. Celui qui vous a saluée fort respectueusement, hier soir, au moment où vous passiez devant ma loge.

— Oh ! c'est ce monsieur-là ? Le dentiste ?

— Le dentiste ! mais, mademoiselle, où allez-vous prendre de telles imaginations ? repartit la concierge d'un air piqué.

— Je vous demande bien pardon si je me trompe, madame Robert ; mais j'avais cru, il m'avait semblé dit la jeune fille, non sans quelque embarras. En résumé, continua-t-elle, avec plus d'assurance, ce monsieur que j'ai rencontré plusieurs fois dans l'allée ou dans l'escalier, est si chargé de bagues et de dorures que, sans penser à mal, je lui avais attribué la profession que je viens d'indiquer. D'ailleurs l'état d'une personne n'enlève rien de ses qualités personnelles.

— A la bonne heure ! Eh bien ! non, fine mouche ! ce n'est pas un dentiste. C'est un employé du gouvernement, un commis à 1,500 fr. d'appointements, une sorte de rentier ayant son revenu sur le trésor public, à l'abri du vent, de la pluie, du chômage. Pensez-vous que ce soit à dédaigner ? Et de plus, il est noble. Cela n'augmente pas les ressources, je le sais ; mais cela n'ôte rien, et un peu de galon ne déplaît à personne.

— Oh oh ! madame Robert, mais vous m'éblouissez, fit l'orheline, d'un petit air comique. Alors, en acceptant la main de ce joli monsieur, je m'appellerais madame de... ?

— Vous vous appelleriez : madame Le Veneur.

— Mais je n'aperçois là aucune particule, aucune noblesse.

— Ah ! voilà ! parce que vous ne savez pas. Notre prétendant est Breton ; or, en Bretagne, le mot Le devant un nom équivaut à la particule.

— Savez-vous, madame Robert que vous êtes terriblement savante ?

— Eh ! mademoiselle, ont est bien forcé de savoir ce qui vous a été seriné pendant une heure.

— Ah ! il vous a seriné cela! Il y tient donc autant qu'à ses breloques ? dit l'institutrice en riant. Je ne vous cacherai pas, ajouta-t-elle, que cette noblesse m'a l'air d'être de contrebande ; mais passons, ce point est sans importance à mes yeux.

— Alors, continua la jeune fille, devenue sérieuse, ce monsieur manifeste, à mon égard des intentions bienveillantes... et, si j'ai bien compris, celle de m'épouser ?

— Oui, mademoiselle. Et cela le plus tôt possible ; car il est très pressé, très épris. Si vous aviez vu sur quel ton enflammé il m'a parlé de vous, hier soir ; avec quelle câlinerie il m'a priée de tâcher d'obtenir votre consentement !

— Certainement, madame Robert, cela me flatte, j'en fais l'aveu. Mais avant de faire l'ombre d'une promesse, sur un sujet si délicat, si grave, il faut réfléchir, il faut voir. La seule chose que je pourrais permettre, dès à présent, à ce monsieur, ce serait de me faire, respectueusement, un doigt de cour, ce qui me mettrait, sans doute, à même de l'apprécier. Mais l'occasion...?

— Elle est trouvée. C'est aujourd'hui dimanche. La journée promet d'être belle. Ma sœur occupe, à Nogent-sur-Marne, une jolie maisonnette entourée d'un jardin. Je m'arrangerai pour faire garder ma loge. Nous partons après-midi, vous, mon mari et moi. Nous passons la soirée là-bas ; nous y dînons. J'inviterai M. Le Veneur à venir nous y rejoindre, à dîner avec nous. Là, vous vous verrez, vous causerez, presque pendant tout un jour, et vous aurez le temps de bâtir des châteaux, non pas en Espagne, cette fois, je l'espère, mais bien au cœur de la France. Ah ! fit la bonne commère en riant, satisfaite du semblant de mot qu'elle venait de cueillir par hasard, ça y est-il ?

— Ma foi, oui. J'accepte avec plaisir votre invitation et cette rencontre.

— Bravo ! vous êtes un ange, et je vais annoncer la bonne nouvelle à ce brave garçon.

Sur ces mots, l'excellente femme sortit pour regagner sa loge, accompagnée des remerciements et des gracieusetés de Madeline.

***

Le lendemain matin, à la même heure l'orpheline était assise devant une petite table, où se trouvait son nécessaire à écrire, et traçait sur un journal, auquel elle confiait sa pensée, les lignes que nous allons transcrire.

« Singulière journée que celle d'hier ! Et j'ai bien de la peine à débrouiller mes impressions, dont je n'ai pu encore me rendre compte. Il me faut cependant reconnaître que cette après-midi de dimanche, passée au bord de la Marne, me laisse au cœur un sentiment pénible. Je ne puis imputer ce mécompte au soleil, qui était radieux, ni aux fleurs, délicieusement fraîches et embaumées, ni au site superbe qui se déroulait sous mes yeux. Jamais panorama plus ravissant ne s'était offert à ma vue.

» Quel séduisant tableau que cette large rivière promenant mollement son flot limpide, sur lequel glissent des embarcations légères, coquettes, brillamment pavoisées ! quelle splendeur dans le beau coucher de soleil que j'ai pu admirer, et qui m'eût arraché un cri d'amour pour cette belle et généreuse nature si ma voix avait pu trouver de l'écho dans ceux qui m'entouraient ! Avec quel enthousiasme j'aurais chanté les strophes immortelles de nos divins poëtes, si j'avais eu le clavier d'un piano sous mes doigts, ou s'il s'était rencontré auprès de moi une âme, au moins, sentant vibrer la mienne !

» Mais j'ai compris que je devais me taire...

» Ah ! les braves gens que M. et Mme Robert ! Avec quel entrain et quel contentement d'eux-mêmes ils débitent leurs grivoiseries, leurs historiettes drôlatiques, peu vêtues, et (pourquoi ne me l'avouerais-je pas en secret?) leurs grossièretés répugnantes, dont ils n'ont pas conscience !

» Et monsieur Le Veneur? ce jeune fonctionnaire, reluisant de paillettes, qui m'était présenté comme prétendant à ma main... Hélas ! hélas ! Rien de plus banal, de plus plat, de plus dénué de sensibilité, d'esprit que ce malheureux garçon, qui se tord la mâchoire lorsqu'on lui montre un horizon superbe, et chez lequel, malgré mes persistantes investigations, je n'ai pu découvrir rien, rien !

» Ah ! si j'eusse aperçu en lui, — ou c'était mon espoir — ce diamant brut de l'intelligence et du cœur, qu'on n'aura qu'à polir, ce caillou d'où jaillit l'étincelle sous le choc d'une main adroite ; si, dis-je, j'avais rencontré là l'élément, la matière au moyen de laquelle, en prenant son temps, une femme intelligente et artiste peut façonner un homme, quelle application, quels soins j'aurais apportés dans cette œuvre !

» Il me souvient d'un mot pittoresque, mais juste, de ma bonne grand'mère : Pour faire un bon civet de lièvre, ce qu'il faut avant tout, c'est un lièvre. Eh bien! de lièvre, ici, il n'y en a pas l'ombre. Ce pauvre monsieur Le Veneur est dans ses breloques.

» Et puis, si j'envisage le seul côté matériel de la question, quelle sécurité pour l'avenir ? Les employés de l'envergure de celui-ci, en admettant encore qu'ils se conduisent bien, arrivent, au bout de trente ans, à 2,400 fr. d'appointements. C'est la misère en habit noir et en robe de soie bien râpés, pour toute l'existence. Sans compter les angoisses poignantes auxquelles il faut s'entendre, s'il survient des enfants, qu'il sera impossible d'